



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

RN 66

Question orale n° 1367

Texte de la question

M. François Vannson attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le projet d'aménagement de la RN 66. Au début de l'année, sur cet axe qui est le malheureux théâtre du plus grand nombre d'accidents en Lorraine, deux routiers sont morts. Le mois dernier, 4 jeunes filles qui se rendaient en cours y ont perdu la vie dans un terrible accident de la circulation. Une cinquième est dans un état extrêmement critique. Ce bilan dramatique démontre, s'il en était encore besoin, l'inadaptation du réseau actuel aux conditions de circulation. L'augmentation incessante du trafic routier génère une insécurité dont les habitants de la vallée ne veulent plus payer le lourd tribut. Malgré les interventions et l'union des élus pour faire aboutir ce projet vital, les sentiments de la population oscillent entre exaspération et colère. Le lancement des travaux entre Rupt-sur-Moselle et Ferdrupt devrait avoir lieu au printemps 2001. Mais l'émotion et l'impatience sont telles, qu'il demande à monsieur le ministre de prendre les mesures nécessaires pour que les travaux ne soient pas encore une fois retardés et débutent, sur le terrain, le plus rapidement possible.

Texte de la réponse

M. le président. M. François Vannson a présenté une question, n° 1367, ainsi rédigée:

«M. François Vannson attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le projet d'aménagement de la RN 66. Au début de l'année, sur cet axe qui est le malheureux théâtre du plus grand nombre d'accidents en Lorraine, deux routiers sont morts. Le mois dernier, quatre jeunes filles qui se rendaient en cours y ont perdu la vie dans un terrible accident de la circulation. Une cinquième est dans un état extrêmement critique. Ce bilan dramatique démontre, s'il en était encore besoin, l'inadaptation du réseau actuel aux conditions de circulation. L'augmentation incessante du trafic routier génère une insécurité dont les habitants de la vallée ne veulent plus payer le lourd tribut. Malgré les interventions et l'union des élus pour faire aboutir ce projet vital, les sentiments de la population oscillent entre exaspération et colère. Le lancement des travaux entre Rupt-sur-Moselle et Ferdrupt devrait avoir lieu au printemps 2001. Mais l'émotion et l'impatience sont telles, qu'il demande à monsieur le ministre de prendre les mesures nécessaires pour que les travaux ne soient pas encore une fois retardés et débutent, sur le terrain, le plus rapidement possible.»

La parole est à M. François Vannson, pour exposer sa question.

M. François Vannson. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement et porte sur le projet d'aménagement de la RN 66.

En début d'année - et c'est avec beaucoup d'émotion, monsieur le ministre de l'équipement, que je m'exprime devant la représentation nationale -, sur cet axe qui est le malheureux théâtre du plus grand nombre d'accidents en Lorraine, deux routiers sont morts. En mars, quatre jeunes filles qui se rendaient en cours y ont perdu la vie dans un terrible accident de la circulation, une cinquième est décédée un mois plus tard de ses blessures.

Dans l'attente des conclusions sur les circonstances de cet accident, ce bilan dramatique démontre, s'il en était encore besoin, l'inadaptation du réseau actuel aux conditions de circulation. L'augmentation incessante du trafic routier génère une insécurité dont les habitants de la vallée ne veulent plus payer le lourd tribut.

En dépit des interventions et l'union des élus pour faire aboutir ce dossier vital, les sentiments de la population

oscillent entre exaspération et colère. De gros crédits ont été inscrits au contrat de plan, le lancement des travaux entre Rupt-sur-Moselle et Ferdrupt devrait avoir lieu au printemps 2001, mais l'émotion et l'impatience sont telles que je vous demande, monsieur le ministre, de reconfirmer à la représentation nationale que la RN 66 fait toujours partie des grandes priorités nationales et d'annoncer la date effective du début des travaux de manière qu'ils ne soient pas retardés et débutent sur le terrain le plus rapidement possible.

M. le président. La parole est M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement.

M. Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement. Monsieur le député, en vous écoutant, ma première pensée va naturellement aux victimes des drames que vous évoquez et je voudrais assurer leurs familles de toute ma compassion.

Vous savez que le Gouvernement s'emploie à combattre toutes les causes d'accidents. De nombreuses mesures ont été décidées à cet effet depuis ma prise de fonction tant pour prévenir les accidents de la route que pour lutter contre ceux qui, par leur comportement mettent en danger leur vie et celles des autres.

Si nous percevons aujourd'hui, même s'ils sont loin d'être ceux que nous voulons atteindre, les premiers résultats positifs de cette politique en constatant une diminution du nombre des morts dans les accidents de la route ces dernières années - l'an dernier, 400 vies ont pu être sauvées -, il n'en demeure pas moins, j'en suis tout à fait conscient, que chaque accident est de trop et reste un drame insupportable.

La modération du trafic de poids lourds sur les axes qui sont moins adaptés à ce type de circulation est une piste d'action qui a porté ses fruits sur la RN 66 où une diminution de 700 poids lourds par jour a été constatée grâce à l'interdiction du transit, la mise en place d'itinéraires alternatifs et le renforcement des contrôles réglementaires.

Le parti d'aménagement pour la route nationale 66 dans les Vosges confirme bien son enjeu national: c'est un aménagement à deux fois deux voies entre Lepage et Bussang, le passage du col du Bussang restant à trois voies. Sa réalisation doit être phasée.

Dans un premier temps, la déviation de Rupt-sur-Moselle comportera deux voies de circulation avec des créneaux de dépassement. Afin

d'éviter les risques de collisions frontales, un séparateur central sera implanté sur l'axe de la route nouvelle. Ce phasage fait suite à une importante concertation locale.

Cette première phase est estimée à environ 350 millions de francs. Les financements permettant d'achever cette opération en 2006 sont acquis. Les procédures permettant, d'une part, d'autoriser les travaux au titre de la loi sur l'eau et, d'autre part, d'assurer la maîtrise foncière, sont en voie d'achèvement. Sans attendre, la préparation des premiers marchés des travaux est en cours.

Aussi, monsieur le député, je peux vous confirmer que toutes les mesures sont prises pour que les travaux débutent à la date prévue, c'est-à-dire dès la fin de ce semestre, fin juin ou début juillet, en vue d'une mise en service en 2006.

Données clés

Auteur : [M. François Vannson](#)

Circonscription : Vosges (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1367

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 2001, page 2173

Réponse publiée le : 18 avril 2001, page 1876

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 avril 2001